



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil de la CNSA

- 4 juillet 2017 –

(Seul le prononcé fait foi)

Madame la Présidente du Conseil, Paulette GUINCHARD,

Messieurs les Présidents de conseils départementaux,

Mesdames et messieurs les Vice-présidents,

Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

J'étais présente à la réunion des parlementaires en Congrès hier, lundi 3 juillet 2017, qu'a souhaité organiser le Président de la République pour présenter à la représentation nationale les grandes orientations de son mandat.

Je serais tout à l'heure au Sénat au moment de la lecture traditionnelle du discours qui sera prononcé au même moment par le Premier ministre, à l'heure d'engager devant l'Assemblée la responsabilité du Gouvernement sur une déclaration de politique générale définissant les principes, les objectifs et l'agenda des réformes que le Gouvernement conduira pour mettre en œuvre les engagements pris devant les Français.

Je suis heureuse dans ce contexte et dans cette même temporalité, de saisir l'opportunité qui m'était offerte de m'exprimer devant vous pour partager l'ambition du gouvernement en matière de politique du handicap.

Je ne serai pas très longue sur le fond. Beaucoup d'entre vous ont déjà pu prendre connaissance de la communication que j'ai pu prononcer dans un des premiers conseils des ministres du quinquennat, le 7 juin dernier. **La priorité que le gouvernement entend donner au handicap** se résume dans ses quelques phrases introductives dont chacun mesure l'ambition au-delà de leur apparente simplicité :

-« Changer le regard pour vaincre les appréhensions,

-Relever le défi d'une société accessible, fraternelle et solidaire, qui facilite la vie au quotidien au lieu de segmenter, et qui rend possible au lieu de contraindre. »

J'ai commencé de détailler un certain nombre des chantiers concourant à la réalisation de ces objectifs lors de la réunion plénière du CNCPPH, le 19 juin dernier, à laquelle participaient un certain nombre des représentants associatifs ici présents.

Vous savez qu'ils sont nombreux, qu'il s'agisse aussi bien :

- d'améliorer les ressources des personnes au travers la revalorisation de l'AAH à laquelle s'est engagé le président de la République,
- de développer l'emploi des personnes en situation de handicap,
- de favoriser l'accès à la santé, au logement et à la ville mais aussi à la culture, aux sports, aux loisirs ...

Ces chantiers doivent mobiliser de **nombreux leviers d'actions gouvernementaux**. C'est la raison pour laquelle a été prise la décision de placer le Secrétariat d'Etat aux personnes handicapées directement auprès du premier ministre. Attendue de longue date, cette décision est le gage de la priorité que le Gouvernement entend donner à la prise en compte effective des besoins des personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap et leur l'âge, dans l'ensemble des réformes qu'il mettra en œuvre.

Je suis d'ores et déjà pleinement mobilisée sur **les plus urgents de ces dossiers**. Je veux parler de la préparation de la **rentrée scolaire 2017-18** dont le président a demandé qu'elle soit la plus fluide possible.

Je veux aussi mentionner la préparation du **4^e plan autisme**, qui sera lancée après-demain, jeudi 6 juillet, à l'Élysée et dont j'attends beaucoup, comme nombre d'entre vous. Malgré trois plans qui se sont succédés, la France continue d'accuser un retard dans ses modes de réponse, qu'il convient de rattraper, pour les enfants mais aussi pour les adultes avec autisme. L'évaluation du 3^{ème} plan réalisée par l'IGAS et l'IGAENR va nous aider dans notre démarche. Elle va vous être présentée un peu plus tard dans la journée.

Avec les personnes concernées, leurs familles, l'ensemble des professionnels qui respectent les recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé, nous souhaitons construire des actions ambitieuses pour mieux repérer, mieux dépister, mieux diagnostiquer, mieux accompagner les personnes avec autisme.

Il nous faut aussi renforcer la recherche et la formation de tous les professionnels qui sont concernés. Je peux vous dire l'ambition, tant du Président de la République que du Premier Ministre en la matière.

Mais je ne veux pas être trop longue sur chacun de ces chantiers. Je sais **qu'Agnès Buzyn a préparé un message à votre attention afin de préciser ses ambitions en matière d'autonomie** ; il va vous être lu dans quelques instants.

Un certain nombre des thèmes qu'elle évoquera nous sont naturellement communs et constitueront **des priorités partagées** : l'amélioration du quotidien des **aidants** que le Président de la République s'est engagé à mieux soutenir, le travail sur **l'habitat inclusif**, celui sur les **services à domicile**...

Je veux aussi citer le **chantier des aides techniques**, sur lequel a été mis en place un partenariat exemplaire de tous les acteurs, pour construire un label destiné à améliorer la qualité des services associés aux aides techniques aussi bien pour les personnes en situation de handicap que les personnes âgées. Un label *Cap Handéo Aides techniques* est prêt, ciblé dans un premier temps sur l'aide à la mobilité. Il va permettre des labellisations « pilotes » dans les six prochains mois. Cette démarche me semble particulièrement exemplaire, de ce que les acteurs peuvent faire ensemble, de leur propre initiative, progresser à la fois la qualité de réponse et sa visibilité, et ainsi favoriser l'effectivité de la réponse et le recours aux droits.

Afin que nous puissions garder un temps d'échange commun, je ne poursuis pas davantage.

Je souhaite cependant insister particulièrement devant vous sur les **éléments de méthode** avec lesquelles je souhaite avancer dans la mise en œuvre de ma feuille de route.

Elle tient là encore, en peu de mots : penser global et co-construire avec les personnes

Penser global, je l'ai esquissé. C'est une nécessité pour les personnes dont nous devons faciliter les parcours plutôt que nous préoccuper de dessiner de manière suffisamment précise des cases dans laquelle bon nombre d'entre elles n'arriveront jamais à entrer. Le cadre législatif et réglementaire français est posé, je l'ai déjà dit, mais il est d'une redoutable complexité et génère beaucoup de blocages et des fonctionnements en silo qui contraignent la fluidité des parcours – je pense en particulier à l'arrivée à l'âge adulte ou au vieillissement. L'action du Gouvernement, la mienne particulièrement aura une boussole : partir des besoins individuels des personnes en situation de handicap pour bâtir des solutions collectives, en décroissant et simplifiant.

Cela suppose de **travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs**, en particulier les collectivités territoriales, et **les départements**, avec lesquels je veux construire une étroite relation de confiance.

J'ai rencontré une délégation de six présidents de conseils départementaux le 20 juin dernier conduite par le président de l'ADF, Dominique BUSSEREAU. Nous avons partagé notre ambition commune d'améliorer la réponse aux besoins des personnes et leur famille et son effectivité, au plus près des personnes, qui doit passer notamment par une **simplification** de leurs démarches et une amélioration du service rendu par les MDPH. Je me réjouis que ce premier entretien ait été conduit dans un esprit très constructif.

Il sera naturellement suivi de nombreux autres, puisque les sujets ne manquent pas, notamment dans le contexte de la mise en place de la conférence des territoires, qui doit nous permettre d'aborder les travaux sur la compensation.

Cela suppose aussi de travailler en **concertation avec la société civile, les personnes en situation de handicap et leurs familles**. Je l'ai évoqué à propos de la préparation du 4^e plan autisme, cela vaut naturellement pour l'ensemble de nos chantiers. Le gouvernement s'engage à soutenir la reconnaissance du pouvoir d'agir et de l'expertise des personnes en situation de handicap et de leurs proches (auto-détermination auto-représentation). C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur et je compte sur vous pour m'aider à l'intensifier.

La CNSA et son conseil constituent en effet des acteurs majeurs de la co-construction. Je veux donc m'appuyer particulièrement sur elle et sur vous pour avancer.

Les chantiers ont été nombreux au cours de la période écoulée. Je veux remercier la présidente Paulette GUINCHARD et la directrice générale de la CNSA, Geneviève GUEYDAN, de les avoir porté avec autant d'engagement et de nous laisser un socle solide pour l'action.

L'une et l'autre vont quitter leurs fonctions à un horizon proche.

La présidente de la CNSA m'a fait part de son souhait, lors de notre entretien, de ne pas prolonger son mandat au-delà de son terme en octobre prochain. Je veux la remercier très chaleureusement pour l'ensemble de son mandat qui a permis de prolonger, un engagement personnel qui a été le fil rouge de son engagement politique. Je n'ai qu'un regret : que nous n'ayons qu'un bref temps de « passage de témoin », mais je suis heureuse et fière de pouvoir le saisir de ses mains.

La directrice générale de la CNSA sera également remplacée au terme de ses fonctions, dans le courant de l'été, conformément au souhait du gouvernement de s'appuyer sur des équipes renouvelées pour conduire un programme de réforme ambitieux.

Je la remercie de laisser une maison en ordre de marche et d'avoir engagé ces équipes de manière résolue sur des chantiers déterminants sur lesquels nous avons désormais à capitaliser : réponse accompagnée pour tous, déploiement du système d'information des MDPH, réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées, transformation de l'offre ...

Toutes les pièces d'une réponse effective aux besoins des personnes sont bien là. Je souhaite m'en emparer pleinement pour m'assurer de la pleine effectivité de cette réponse, qui sera la seule mesure de l'efficacité gouvernementale.

Je vous remercie de votre attention.